

*Tableaux d'avancement
Prime collective de performance*

- Bulletin d'information -

*** Tableaux d'avancement au grade d'Agent Administratif Principal de 2ème classe :**

Nombre d'agents figurant dans la plage d'appel statutaire (PAS) : 12

Nombre d'agents ayant un avis favorable et figurant donc dans la plage utile de sélection (PUS) : 3

Conclusion, **sur les 12 agents AA1 promouvables, seuls 3 sont proposés par la Direction.**

*** Tableaux d'avancement au grade d'Agent Administratif Principal de 1ère classe :**

Nombre d'agents figurant dans la plage d'appel statutaire (PAS) : 22

Nombre d'agents ayant un avis favorable et figurant donc dans la plage utile de sélection (PUS) : 7

Conclusion, **sur les 22 agents AAP2 promouvables, seuls 7 sont proposés par la Direction, dont 2 au bénéfice de l'âge.**

*** Tableaux d'avancement au grade de Contrôleur de 1ère classe :**

Nombre d'agents figurant dans la plage d'appel statutaire (PAS) : 26

Nombre d'agents ayant un avis favorable et figurant donc dans la plage utile de sélection (PUS) : 15

Conclusion, **sur les 26 contrôleurs de 2ème classe promouvables, seuls 15 sont proposés par la Direction, dont 2 au bénéfice de l'âge.**

*** Tableaux d'avancement au grade de Contrôleur Principal :**

Nombre d'agents figurant dans la plage d'appel statutaire (PAS) : 41

Nombre d'agents ayant un avis favorable et figurant donc dans la plage utile de sélection (PUS) : 7

Conclusion, **sur les 41 contrôleurs de 1ère classe promouvables, seuls 7 sont proposés par la Direction. Ces 7 propositions se font toutes au bénéfice de l'âge.**

REMARQUE IMPORTANTE : *les agents figurants sur ces PUS avec un avis favorable ne sont pas tous assurés d'être promus, ces listes seront retravaillées en CAP nationales par la Direction Générale. La date de promotion est fixée au 1^{er} janvier 2014 avec effet rétroactif. Si vous souhaitez connaître votre positionnement dans les PAS, contactez-nous !*

En tant que représentants du personnel, nous estimons que tous les agents promouvables statutairement devraient bénéficier de leur promotion, et non pas seulement les agents proposés en fonction du budget alloué aux promotions.

Cette année, nous constatons donc pour des raisons purement budgétaires, 9 AA1, 15 AAP2, 11 C2 et 34 C1 ne sont pas proposés alors qu'ils remplissent les conditions statutaires (24 cadres C et 45 cadres B).

PRIME COLLECTIVE DE PERFORMANCE :

Selon la Direction Générale, cette prime dont le montant serait de 120,00 € bruts (150,00 € les années précédentes...), sera en principe versée avec la paye d'Août.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOTRE SITE INTERNET :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>